

Communauté française de Montréal
Collège Marie de France – 7 février 2014

Discours prononcé à 17h30

Monsieur le Consul général,

Monsieur l'Ambassadeur auprès de l'OACI,

Mesdames et Messieurs les élus,

Chers amis,

Au plaisir d'être parmi vous ce soir se mêle déjà un regret. Celui de ne pas pouvoir prolonger un déplacement si riche sur le Québec, sur le Canada, et sur la place singulière qu'y tiennent aujourd'hui la France et les Français. Le bonheur, c'est quand le temps s'arrête. Et bien j'aimerais que cela soit le cas et que tout recommence encore. Peut-être lors d'une prochaine visite.

Alors merci le Consul général, de m'avoir accueillie à Montréal.

Yann Martel, qui vit ici à Montréal, écrit ceci dans *L'histoire de Pi* :
« *Le premier émerveillement est le plus profond ; l'émerveillement qui suit s'inscrit dans l'impression créée par le premier* ».

Depuis mes premiers pas au Canada et au Québec, cet émerveillement m'est resté. Et le déplacement que je termine à vos côtés n'en a pas altéré l'impression, loin s'en faut... Comme le relevait François Mitterrand en mai 1987 alors qu'il achevait son voyage officiel au Canada, « le Québec a le droit à un regard particulier de la France, et cela depuis ses origines ».

Et bien ce regard, mes amis, je le partage, et je constate ne pas être la seule !

A Ottawa, à Toronto, à Québec, j'ai été marquée par l'énergie, la volonté, la confiance des Français que j'ai rencontrés. Et que dire des Français de Montréal, qui forment la plus grande communauté française hors Europe ! Vous êtes officiellement près de 55 000, mais en réalité près de 100 000 à résider ici, et votre nombre ne cesse de croître. 4 500 compatriotes vous ont rejoint en 2013, soit une nouvelle et belle progression de 8 %.

Cela m'a conduit – malgré le contexte budgétaire contraint – à devoir renforcer les effectifs du consulat général afin de faire face à cette augmentation et ce afin de vous garantir les meilleures conditions d'accueil. Je tiens d'ailleurs à saluer ici les équipes consulaires pour leur disponibilité et leur dévouement.

L'attractivité du Québec et de Montréal est considérable pour les Français qui trouvent ici de nombreuses opportunités professionnelles et une qualité de vie sans égal en Amérique du Nord. Remarquez, ce n'est pas nouveau. Montréal a été fondée par des Français au 17^{ème} siècle ! Mais malgré cela, votre communauté ne s'est pas laissée enfermer dans cette mémoire. Vous avez su faire vivre l'histoire et l'enrichir de l'apport des temps nouveaux. C'est ce qui fait votre richesse.

La langue y est pour beaucoup.

Pour nombre d'entre vous, les opportunités qu'offre le Québec, et Montréal en particulier, constituent un atout essentiel. Les « ententes spécifiques » conclues entre le Québec et la France y sont pour beaucoup. Je citerai la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, qui couvre désormais 70 professions, métiers ou fonctions et qui facilite cette mobilité. Je m'en suis encore entretenue hier pour m'en féliciter avec mon ami –et néanmoins ministre- Jean-François Lisée !

La France présente à Montréal est une France jeune, dynamique et intégrée. Plus de 13 000 étudiants français ont fait le choix de venir au Québec pour y suivre des études. Près de 10 000 d'entre eux sont ici. Et je crois que c'est leur énergie, leur vitalité, leur dynamisme qui nous permet de rester à la « température normale ».

De ce point de vue, Montréal a donc valeur de symbole pour la mobilité internationale des jeunes Français, que le gouvernement de Jean-Marc Ayrault et mon ministère encouragent, accompagnent et soutiennent. Car je suis convaincue que l'expatriation des jeunes est une opportunité individuelle et un atout pour notre pays. Dans un monde globalisé, elle aide à relever les défis de la connaissance, de l'innovation, de la compétitivité et de l'excellence.

Et puis cette expatriation élargit les horizons de la France, les « nouvelles frontières de la France » ais-je coutume de dire ...

Cette mobilité professionnelle est également encouragée par le biais des VIE, dont le nombre ne cesse de croître. Nos efforts portent également sur des programmes spécifiques comme le permis-vacances-travail (PVT), qui permet à plus de 6 000 jeunes Français de venir chaque année au Québec et à Montréal pour y chercher une première expérience professionnelle.

En lien avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse, nous veillons à ce que les jeunes issus de milieux modestes ou peu qualifiés puissent profiter pleinement de ces possibilités. La mobilité ne saurait être réservée à une élite ; le dynamisme et les talents individuels sont, je le crois, des qualités que l'on retrouve partout dans notre société française. Ils doivent être encouragés et portés sans distinction de classe ou de milieux. Il se peut que la jeunesse n'ait pas toujours raison. Mais elle doit toujours être aidée et entendue. C'est un peu de cette ambition qui me motive. Celle aussi du souvenir de ma propre expatriation, il y a de cela quelques décennies, à un moment où elle était moins naturelle que maintenant.

Cette expatriation est cependant d'autant plus réussie que la sécurité et la qualité des conditions de vie des Français expatriés sont assurées.

C'est particulièrement vrai des jeunes qui rejoignent le Québec. Nous nous efforçons de les conseiller pour réussir leur intégration à la société québécoise. En cela, l'action conjointe menée par la représentation locale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et du Service d'aide à l'emploi pour les nouveaux arrivants Français et francophones de Québec (CITIM) est d'une grande utilité. Je tenais à saluer et remercier ces deux institutions.

Si le dynamisme des Français de Montréal doit beaucoup à l'ouverture et à la curiosité de la jeunesse, il s'explique aussi par l'importance de notre communauté d'affaires, l'une des plus actives d'Amérique du Nord. 260 filiales françaises sont ainsi implantées à Montréal. Elles y emploient plus de 20 000 personnes ; et les investissements français ont même dépassé les investissements américains en 2011 !

La tendance s'est poursuivie en 2012 et 2013, avec de nombreux investissements nouveaux, ou l'agrandissement d'unités de production, comme celles de Safran, Aérolicia, Danone, Servier, Sanofi, Ubisoft, Ankama ou Technicolor.

Il est indéniable que les accords de coopération économique franco-qubécoise favorisent la vitalité des affaires et des échanges. Je m'en réjouis.

Nous devons y voir aussi la force de nos atouts sur la scène internationale, une capacité réelle à conquérir des marchés, démontrer nos savoir-faire et valoriser nos expertises.

Prochainement, de grands chantiers seront lancés. Je pense à la rénovation des infrastructures de transport en particulier. Nos entreprises y ont une place à prendre. Je ne doute pas qu'elles le fassent avec force, énergie et talent. Et la conclusion récente de l'accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union Européenne permettra, à n'en pas douter, un accroissement significatif des échanges, au bénéfice de nos économies respectives.

Ce faisant, tous, à leur mesure, contribueront à cette diplomatie économique dont le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a fait la priorité de notre réseau diplomatique.

Soyez assurés que les services de l'Etat sont pleinement mobilisés pour favoriser l'essor de notre communauté d'affaires à Montréal. Ils le font aux côtés de la Chambre de commerce française au Canada, des conseillers du commerce extérieur de la France, d'UbiFrance ou d'ERAI (Entreprises Rhône-Alpes International), du « Cercle des entrepreneurs et réseauteurs français », qui appuient efficacement nos chefs d'entreprises.

Tous accomplissent un précieux travail, qui mérite d'être salué, et soutenu. Ce travail est cependant d'autant plus fécond que la « vie » administrative des uns et des autres sera simplifiée.

Mon ministère s'y emploie.

C'est un chantier qui a déjà permis de nombreuses avancées.

Le « choc de simplification » qu'appelle de ses vœux le Président de la République se poursuivra avec la dématérialisation des procédures d'état civil et la fin de la deuxième comparution pour la remise des passeports. Enfin et surtout, les compétences des consuls honoraires seront étendues, dès cette année, pour élargir la palette des services rendus à nos compatriotes éloignés de leur consulat de rattachement, ce qui, au Canada plus qu'ailleurs, trouve une signification immédiate.

Simplifier la vie des Français de l'étranger, c'est aussi garantir les bonnes conditions de scolarisation pour leurs enfants. C'est une question importante dans une communauté aussi jeune qu'à Montréal. La réforme des bourses scolaires y contribue, en corrigeant les distorsions qui avaient pu être relevées. Elle a aussi permis de continuer à aider ceux qui le devaient au nom de la solidarité et de la justice sociale.

Nos deux établissements scolaires de Montréal, dont je salue les équipes, accueillent désormais plus de 4 000 élèves. Ils constituent un soutien réel et indispensable aux projets d'expatriation de nos compatriotes - qu'elle soit provisoire ou définitive -, tout en contribuant au rayonnement de notre système d'enseignement, unique au monde.

Chers amis j'en ai fini et je n'ai que trop parlé. Je préfère désormais vous entendre. Vous connaître un peu plus, c'est d'ailleurs une façon de gagner un peu dans la connaissance de son propre pays. L'instant qui nous réunit maintenant se prête aux échanges directs. Je les affectionne : ne vous en privez pas.

Mais puisqu'il est question de faire entendre votre voix, permettez-moi, en guise de conclusion, de dire un mot de la réforme de la représentation politique des Français de l'étranger. Cette réforme, le Premier Ministre l'a voulue et je l'ai menée à bien. Elle était attendue de longue date et va dans le bon sens : celui de l'équité, de la proximité et de la vitalité citoyenne. Vos huit élus actuels le savent. Qu'ils trouvent ici l'expression de mes très sincères remerciements pour le travail accompli.

Les changements introduits par la réforme seront effectifs dès l'élection des nouveaux conseillers consulaires, le samedi 24 mai 2014, simultanément aux élections européennes. Vous serez appelés à élire au Canada 18 conseillers consulaires dans le cadre de quatre circonscriptions.

Ces conseillers, pour lesquels vous pourrez voter par voie électronique, seront les partenaires incontournables du consulat, comme le sont aujourd'hui les élus AFE, sur les questions d'intérêt général qui vous concernent : les affaires éducatives, culturelles, économiques et sociales, mais aussi l'enseignement français et la sécurité.

Être Français de l'étranger, c'est d'abord et avant tout être citoyen de la France, parce que la citoyenneté ne doit rien à la distance ou à l'éloignement. En votant, vous exprimerez à la Nation une appartenance que celle-ci vous doit.

Lors de sa visite, en mars 2013, Jean-Marc Ayrault a dit de Montréal, de votre ville, qu' « *elle représente la plus belle part de ce rêve d'une Amérique qui parle français, et qui regarde l'Europe non comme un vieux continent, mais comme un parent proche dont on attend beaucoup* ».

Ce « rêve québécois » est fondé sur une culture, une langue, des valeurs et une complicité résultant d'une histoire commune. L'amitié de la France et du Québec, c'est un engagement mutuel, un témoignage de fidélité, un engagement pérenne, dont nous sommes chacun redevables. En quelque sorte, de l'autre côté, chez nous, c'est l'Europe. Mais ici, ce sont nos vieilles racines nationales. Les temps ont passé ; mais il me semble, à vous avoir écouté ces derniers jours, qu'est resté à travers le temps même, le sentiment profond de la fidélité ; ces racines qu'on ne coupe pas mais qui au contraire se déploient pour faire vivre cette mémoire commune.

Les anciens combattants de Montréal le savent mieux que quiconque ; mon collègue Kader Arif les a rencontrés en septembre dernier. Ces vétérans nous rappellent que de nombreux Québécois se sont battus et sont morts pour notre pays, pour notre liberté.

En cette année particulière des commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale, n'oublions pas ce que nous leur devons. Leur sacrifice confère un surcroît de sens et de valeur à notre relation présente. Ils ont été l'expression en actes d'une fraternité qui a transcendé les frontières.

Il me reste à vous souhaiter beaucoup de réussite dans vos vies personnelles et professionnelles.

Je vous remercie.

Vive l'amitié franco-qubécoise !

Vive la République !

Vive la France !